

---

**HSBC ISLAMIC FUNDS**

*Société d'investissement à capital variable*  
4, rue Peternelchen, L-2370 Howald  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B74964  
(la « **Société** »)

Cher Actionnaire,

**Assemblée générale annuelle**

Veillez noter que, lors de l'Assemblée générale annuelle (« **AGA** ») de la Société, convoquée au siège social de la Société le lundi 30 juin 2025 à 14 h 30 (heure d'été d'Europe centrale) (« **1<sup>re</sup> AGA** »), le quorum n'a pas été atteint, ne permettant pas l'adoption des résolutions. Le Conseil estime qu'il est dans l'intérêt des actionnaires de convoquer une 2<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.

Le Conseil a le plaisir de vous faire parvenir votre avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle (« **2<sup>e</sup> AGA** ») de la Société qui se tiendra le vendredi 26 septembre 2025 à 14 h 30 (heure d'été d'Europe centrale) au siège social de la Société.

Le présent Avis présente l'ordre du jour préparé en vue de la 2<sup>e</sup> AGA, ainsi que le quorum et les exigences en matière de vote. Vous trouverez également ci-joint un Formulaire de procuration. Pour être admissibles, les Formulaires de procuration doivent parvenir à l'Agent de registre au plus tard à 17 h 00 (heure d'été d'Europe centrale) le 25 septembre 2025.

Le Conseil d'administration invite tous les actionnaires à voter lors de la 2<sup>e</sup> AGA.

En cas de doute par rapport aux points ci-dessus ou à la marche à suivre, n'hésitez pas à consulter le siège social de la Société ou, le cas échéant, votre représentant client.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Au nom et pour le compte du  
Conseil d'administration

*[Ce document ne présente aucune signature]*

---

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de la Société.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.

## HSBC ISLAMIC FUNDS

*Société d'investissement à capital variable*

4 rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B74964

(la « **Société** »)

### AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE** que la 2<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle (l'« **Assemblée générale** ») de la Société se tiendra au siège social de la Société le vendredi 26 septembre 2025 à 14 h 30 (heure d'été d'Europe centrale) aux fins de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

#### Ordre du jour

1. Présentation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.
2. Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.
3. Approbation des États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.
4. Affectation des résultats de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.
5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.
6. Prise en compte de la démission de Mme Eimear Cowhey en tant qu'Administratrice de la Société, avec effet à compter du 5 mars 2025.
7. Élection de M. Lim Siong Kwong Lam Thuon Mine (également appelé M. Benjamin Lam), coopté par le Conseil d'administration à compter du 5 mars 2025, en remplacement de Mme Eimear Cowhey, au poste d'Administrateur, pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025. Une courte biographie de M. Benjamin Lam est jointe ci-dessous.
8. Réélection de Mme Carine Feipel au poste d'Administratrice pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025. Une courte biographie de Mme Feipel est jointe ci-dessous.
9. Réélection de M. Michael Boehm au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025. Une courte biographie de M. Boehm est jointe ci-dessous.
10. Réélection de M. Timothy Palmer au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025. Une courte biographie de M. Palmer est jointe ci-dessous.
11. Réélection de M. Matteo Pardi au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025. Une courte biographie de M. Pardi est jointe ci-dessous.
12. Réélection de M. Anthony Jeffs au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025. Une courte biographie de M. Jeffs est jointe ci-dessous.
13. Ratification et approbation de la rémunération de chacun des Administrateurs indépendants (M. Palmer, Mme Feipel, Mme Cowhey et M. Lam).
14. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.
15. Examen de toute autre question dûment présentée à l'Assemblée générale.

## États financiers

Une copie du Rapport annuel révisé de la Société pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024, qui comprend les Rapports qui seront présentés dans le cadre des Points 1 et 2 ci-dessus, est disponible auprès du siège social de la Société et sur demande adressée par fax (+352 27025 380) à l'Équipe d'enregistrement, ou par écrit à l'attention de l'Agent de registre, à l'adresse suivante : HSBC Continental Europe, Succursale de Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg, ou par e-mail adressé à l'équipe de Services clientèle à l'adresse [amgtransferagency@lu.hsbc.com](mailto:amgtransferagency@lu.hsbc.com). Ces documents peuvent être obtenus sans frais par les actionnaires. Ils seront envoyés par courrier terrestre ordinaire à l'adresse indiquée dans la demande.

---

### Élection des Administrateurs

**M. Michael Boehm** est Directeur général et Directeur opérationnel de HSBC Asset Management Germany depuis 2011. Basé à Düsseldorf, M. Boehm est responsable des activités Alternatives (Marchés privés et Immobilier), Operations, Risk, Finance, IT, HR, et Legal and Compliance. M. Boehm est administrateur non exécutif du Fund Board chargé des gammes mondiales de fonds du Groupe HSBC, ainsi que d'autres entités internes du Groupe HSBC et de Conseils externes. M. Boehm est certifié par la Bourse de Francfort (« Qualifizierter Aufsichtsrat ») et l'Institut Luxembourgeois des Administrateurs (ILA).

Auparavant, M. Boehm a travaillé jusqu'en 2010 chez HSBC Trinkaus & Burkhardt en tant que Deputy Head of Legal et Head of Legal Capital Markets. Pendant cette période, M. Boehm s'est attaché à conseiller les départements responsables respectivement des marchés mondiaux, des instruments dérivés négociés de gré à gré, des marchés des capitaux propres, de la gestion d'actifs et du droit de l'insolvabilité.

M. Boehm a commencé sa carrière par une période d'apprentissage du métier d'employé de banque qualifié et des études de droit à l'Université de Bonn et à la Cour supérieure régionale de Cologne. Après avoir été pendant trois (3) ans Assistant de recherche à l'Institut du droit commercial et des sociétés de l'Université de Bonn, et avoir réalisé une thèse de doctorat sur les aspects juridiques des conventions de compensation internationales, il est devenu en 1998 Conseiller au département juridique de HSBC Trinkaus & Burkhardt.

De 1999 à 2006, M. Boehm a été Membre du groupe de travail responsable des instruments dérivés et, de 2006 à 2010, du comité en charge des instruments financiers de l'Association des banques allemandes à Berlin. Depuis 2011, M. Boehm est Membre du comité traitant de l'UE et des affaires réglementaires internationales de la Fédération allemande des fonds d'investissement (BVI). Par ailleurs, M. Boehm est depuis 2008 Maître de conférences en droit bancaire et relatif à l'investissement à l'Université de Düsseldorf.

---

**M. Benjamin Lam** est membre du jury et examinateur des qualifications des experts comptables au Luxembourg, désigné par la CSSF. Cela implique la préparation des questions d'examen écrit et oral concernant la gestion d'actifs (OPCVM et actifs alternatifs).

Auparavant, il a occupé le poste de Senior Audit Partner chez Deloitte Luxembourg, où il a dirigé le groupe de gestion des investissements et de services financiers de 2017 à 2018. De 2018 à 2021, il a dirigé le plus grand groupe de clientèle de Deloitte Luxembourg dans les domaines de l'audit, de la comptabilité, du conseil et des services fiscaux. Il a travaillé chez Deloitte UK de 1989 à 1992 et est devenu expert-comptable pendant cette période.

M. Lam a siégé au sein de différents comités de la CSSF et a été membre du « Haut Comité de la place financière », un groupe de réflexion gouvernemental visant à développer le secteur de la gestion d'actifs au Luxembourg. Il était membre de l'ALFI et membre fondateur du groupe Luxembourg Private Equity Association (LPEA). Il a également fait partie du groupe consultatif sino-luxembourgeois. M. Lam est actuellement membre de l'Institut Luxembourgeois des Administrateurs (ILA).

---

**Mme Carine Feipel** est administratrice non exécutive au Luxembourg, certifiée par l'INSEAD (IDP-C) et l'Institut Luxembourgeois des Administrateurs (ILA). Mme Feipel a reçu le certificat « ILA Certified Director, Fund Governance Expert » en 2023.

Mme Feipel possède près de 30 ans d'expérience en tant qu'avocate. Mme Feipel a été associée d'un grand cabinet d'avocats luxembourgeois à Luxembourg et à New York avant de devenir indépendante en 2014. Aujourd'hui, Mme Feipel se concentre sur des mandats d'administration indépendants, ainsi que sur des thèmes de gouvernance d'entreprise. Mme Feipel est membre du Conseil d'administration d'une banque (Banque de Luxembourg), de plusieurs compagnies d'assurance (AIG, Foyer, Wealins, iptiQ de Swiss Re), de fonds d'investissement et de sociétés de gestion, notamment chez Morgan Stanley, Fidelity et Wellington. Mme Feipel est présidente de certains de ces Conseils d'administration ou préside le comité d'audit de certains autres Conseils.

De 2019 à 2023, Mme Feipel a été Présidente de l'Institut Luxembourgeois des Administrateurs (ILA).

---

**M. Timothy Palmer** a quitté ses fonctions de Responsable de la gestion des risques chez HSBC Asset Management en mars 2023. M. Palmer compte plus de 30 ans d'expérience dans la gestion d'actifs, qu'il continue à mettre à profit dans un nombre restreint de postes non exécutifs. M. Palmer a rejoint HSBC en mars 2005 après avoir été Responsable de la gestion globale des risques chez AXA Investment Managers. Il a rejoint Sun Life en tant que stagiaire en actuariat et a travaillé dans le domaine de l'assurance vie et des retraites avant de passer à la gestion d'actifs en tant qu'analyste d'investissement en actions. M. Palmer est ensuite devenu gérant de fonds d'actions et multi-actifs et enfin, directeur général de Sun Life Investment Management, responsable de l'activité placement de titres de Sun Life. M. Palmer a ensuite occupé plusieurs postes de direction au sein d'AXA Investment Management. M. Palmer est Fellow de l'Institute and Faculty of Actuaries et membre du Chartered Institute for Securities and Investment.

---

**M. Matteo Pardi** est Responsable des ventes de gros pour l'Europe continentale, Partenariats et HIFL.

M. Pardi a rejoint HSBC en 2001 pour établir HSBC Global Asset Management en Italie. En 2007, il est devenu Responsable pour l'Europe méridionale (Italie, péninsule ibérique, Grèce) pour HSBC Asset Management. Il a été Responsable des ventes de gros pour l'Europe continentale de HSBC Global Asset Management de 2011 à 2013. De 2013 à 2022, il a été PDG de HSBC Global Asset Management (France) pour plusieurs pays d'Europe continentale. De 2022 à 2025, M. Pardi a été Responsable des marchés internationaux et supervisait les pays suivants : Canada, Mexique, Argentine, Bermudes, Turquie et Malte, et apportait un soutien aux pays suivants : Inde, Chine, Taïwan, sous la direction du PDG de la région Asie-Pacifique. Depuis février 2023 jusqu'à 2025, M. Pardi a également été responsable de la région MENA pour HSBC Asset Management.

Avant de rejoindre HSBC, M. Pardi a travaillé à Paris pour la Banque Sovac du Groupe Lazard, pour GE Capital et à Milan, pour Citigroup et JPMorgan Asset Management.

---

**M. Anthony Jeffs** est Responsable des produits chez HSBC Global Asset Management. M. Jeffs a rejoint HSBC AM en 1990 et a occupé divers postes dans les divisions Clients institutionnels et Clients privés. Ses précédents postes incluent les divisions Multimanager, Operations et Change Management, où il s'est notamment consacré à la reconfiguration des processus, la mise en œuvre de systèmes et la gestion des fournisseurs. Dans le cadre de ses attributions actuelles, M. Jeffs dirige l'équipe produit, composée de plus de 100 personnes dans environ 20 pays. Les équipes sont chargées du développement, de la conception, de la restructuration et de la gouvernance quotidienne des produits de HSBC AM.

## **Vote**

Lors de l'Assemblée générale, la majorité sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure de Luxembourg), cinq jours avant la date de l'Assemblée générale (la « **Date de référence** »). Il n'y aura pas de quorum, l'Assemblée générale pouvant délibérer des points de l'ordre du jour et décider de manière valable ; les résolutions seront prises à une majorité simple des voix. À l'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix. Les droits des actionnaires de participer à l'Assemblée générale et d'exercer le droit de vote lié à leurs actions sont déterminés conformément aux actions qu'ils détiennent à la Date de référence.

## **Modalités de vote**

Les Actionnaires sont invités à faire parvenir un formulaire de procuration dûment complété et signé à l'Agent de registre : HSBC Continental Europe, Succursale de Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg, n° de fax : (+352) 27025 380, e-mail : [isadministration@lu.hsbc.com](mailto:isadministration@lu.hsbc.com) au plus tard à 17 h 00 (heure d'été d'Europe centrale) le 25 septembre 2025. Les formulaires de procuration seront envoyés aux actionnaires enregistrés avec un exemplaire de cet avis et peuvent être également obtenus au siège social.

Les investisseurs qui prévoient d'assister à cette assemblée générale sont priés d'en informer [isadministration@lu.hsbc.com](mailto:isadministration@lu.hsbc.com) au moins un jour ouvrable avant l'Assemblée générale, afin que des dispositions puissent être prises pour les accueillir.

Le Conseil d'administration

*[Ce document ne présente aucune signature]*

## HSBC ISLAMIC FUNDS

*Société d'investissement à capital variable*  
4 rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B74964  
(la « Société »)

### FORMULAIRE DE PROCURATION

**À utiliser lors de la 2<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle (l'« Assemblée générale ») des Actionnaires de la Société, le vendredi 26 septembre 2025 et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement**

Je/Nous soussigné(s) \* \_\_\_\_\_

donne/donnons pouvoir par les présentes à \_\_\_\_\_  
(nom du mandataire)

ou en son absence ou à défaut de nomination, au Président de l'Assemblée générale, pour voter en mon/notre nom lors de l'Assemblée générale du vendredi 26 septembre 2025 et à toute reprise en cas d'ajournement pour représenter l'ensemble de mes/nos actions dans la Société et les Compartiments de la Société.

Je donne pouvoir à mon mandataire pour voter sur les points à l'ordre du jour de ladite Assemblée générale selon les instructions suivantes :

		<b>Pour **</b>	<b>Contre **</b>	<b>Abstention **</b>
1.	Présentation du Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.			
2.	Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.			
3.	Approbation des États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.			
4.	Affectation des résultats de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.			
5.	Quitus aux Administrateurs pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024.			
6.	Prise en compte de la démission de Mme Eimear Cowhey en tant qu'Administratrice de la Société, avec effet à compter du 5 mars 2025.			
7.	Élection de M. Lim Siong Kwong Lam Thuon Mine (également appelé M. Benjamin Lam), coopté par le Conseil d'administration à compter du 5 mars 2025, en remplacement de Mme Eimear Cowhey, au poste d'Administrateur, pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			

8.	Réélection de Mme Carine Feipel au poste d'Administratrice pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			
9.	Réélection de M. Michael Boehm au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			
10.	Réélection de M. Timothy Palmer au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			
11.	Réélection de M. Matteo Pardi au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			
12.	Réélection de M. Anthony Jeffs au poste d'Administrateur pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			
13.	Ratification et approbation de la rémunération de chacun des Administrateurs indépendants (M. Palmer, Mme Feipel, Mme Cowhey et M. Lam).			
14.	Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée générale annuelle appelée à approuver les États financiers de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.			
15.	Examen de toute autre question dûment présentée à l'Assemblée générale.			

À défaut de toute instruction particulière, le mandataire votera à son entière discrétion.

Signature \_\_\_\_\_

Fait le \_\_\_\_\_ 2025

\* Veuillez indiquer le nom du compartiment de la Société dont vous êtes actionnaire.

\*\* Veuillez inscrire un « X » dans les cases voulues.

## REMARQUES :

Les détenteurs d'actions habilités à participer et à voter à l'Assemblée générale peuvent désigner un mandataire pour participer et voter en leur nom. Si vous souhaitez désigner en tant que mandataire une personne autre que le Président de l'Assemblée générale, veuillez indiquer en majuscules le nom complet de la personne de votre choix. Le mandataire ne doit pas nécessairement être actionnaire de la Société.

L'omission d'instructions concernant les résolutions et toute question soumise à l'Assemblée générale et à toute assemblée ajournée donne pouvoir au mandataire de voter à son entière discrétion ou de s'abstenir de voter sur les résolutions.

Le présent Formulaire de procuration (et tout pouvoir ou autre autorité, le cas échéant, en vertu desquels celui-ci est signé ou une copie de celui-ci certifiée par un notaire) doit parvenir à HSBC Continental Europe, Luxembourg, Équipe d'enregistrement, 18 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821, Luxembourg, n° de fax : (+352) 27025 380, e-mail : [isadministration@lu.hsbc.com](mailto:isadministration@lu.hsbc.com) au plus tard à 17 h 00 (heure d'Europe centrale) le 25 septembre 2025.

Si l'actionnaire est une société, le présent Formulaire de procuration doit être signé sous le sceau ou par la main d'un membre de sa direction ou un mandataire dûment autorisé. Dans le cas de détenteurs conjoints, tout détenteur peut signer.